

Le Grand Prix de l'Architecture et de l'Urbanisme 2022 décerné à l'ULiège

19 Déc 2022

 Le Grand Prix de l'Architecture et de l'Urbanisme 2022 décerné à l'ULiège

Christine Defraigne, Echevine en charge de l'Urbanisme a annoncé ce week-end les résultats de l'appel à candidatures de la 24e édition du Prix de l'Architecture et de l'Urbanisme de la Ville de Liège.

Cet événement biennal s'inscrit en alternance avec le Prix du Patrimoine et du Matrimoine, et vise à récompenser des projets exemplaires en matière d'architecture et d'urbanisme réalisés au cours des cinq dernières années sur le territoire de la Ville de Liège.

“L'appel à candidatures a rencontré un vif succès”, a-t-elle commenté. “En effet, la qualité des projets témoigne du dynamisme et de la créativité de la Cité ardente, autant des propriétaires commanditaires que des architectes et concepteurs, voire des entrepreneurs et artisans spécialisés. Les candidatures témoignent en outre d'un véritable engouement pour le réinvestissement et la revitalisation du centre-ville, ainsi que d'une volonté de contribuer à l'embellissement du cadre urbain. Propriétaires, commerçants, entrepreneurs et promoteurs agissent de concert avec les autorités de la Ville de Liège afin de la rendre toujours plus belle et attractive”.

Les neuf membres du jury se sont réunis au mois de novembre et ont choisi les lauréats qui suivent.

Le vote du public s'est déroulé du 1er au 11 décembre 2022. Cette étape était ouverte à toutes et tous, résidents ou non sur le territoire de la Ville de Liège. 5059 votes ont été comptabilisés.

C'est l'extension et la transformation de l'Ecole Fondamentale Libre de Chênée, rue Hippolyte Cornet 11 – 4032 Liège, qui a remporté ce prix.

Auteurs de projet: Eric Vandebroek – Atelier d'Architecture. Be Mosan – Bureau d'étude en stabilité et Ingénieur Corman-Halleux – Entreprise Générale. Maître d'ouvrage: ASBL Ecole Fondamentale Libre de Chênée.

Catégorie 1 – Projet d'architecture-urbanisme privé avec un programme résidentiel ou majoritairement résidentiel

Cette catégorie concerne les projets d'habitat menés par le secteur privé (maison totalement rénovée, extension d'une maison existante, nouvelle maison, réalisation d'un immeuble à appartements multiples...).

Lauréat: transformation d'une maison unifamiliale au Thier-à-Liège, rue Renardi 192 – 4000 Liège. Auteurs de projet: Atelier d'Architecture Tribolet, AVLN sprl – Spécialiste Lamellé collé, Michel Linchet sprl – Menuiserie extérieure, Jean Bay sprl – Couverture. Maîtres d'ouvrage: Emile et Fanny Tribolet-Henin.

Catégorie 2 – Projet d'architecture-urbanisme privé avec un programme non résidentiel ou majoritairement non résidentiel

Cette catégorie s'adresse aux projets privés destinés à d'autres programmes que l'habitat (commerces, bureaux, entreprises, loisirs...).

Lauréat: transformation et rénovation d'un immeuble mixte en siège social d'une entreprise Boulevard de la Sauvenière 135 – 4000 Liège. Auteur de projet: Antoine Deprez R9 Studio – Architectes. Maître d'ouvrage: Dean Mitchell.

Catégorie 3 – Projet d'architecture-urbanisme public

Cette catégorie réunit les projets menés par des organismes publics, ciblant des programmes divers (logements, bureaux, équipements publics, infrastructures, espaces publics...).

Lauréat: construction d'un nouveau bâtiment de bureaux et d'enseignement pour l'Université de Liège, rue Saint-Gilles 173, 4000 – Liège.

Auteurs de projet: Atelier 229 sprl – Architecte, Stabili.D – Ingénieur en stabilité Valentin Hautot – Ingénieur en techniques spéciales, S.A. Duchêne – Entreprise générale. Maître d'ouvrage: ULiège.

C'est ce projet qui a également reçu le Grand Prix de l'Architecture et de l'Urbanisme 2022.

Catégorie 4 – Projet de microarchitecture

Cette catégorie vise un élément de détail d'architecture et non un projet global. Il peut s'agir de la rénovation d'un élément ancien, patrimonial ou de la réalisation d'un élément neuf, soit en solution à l'identique, soit dans un nouveau concept créatif, de l'ajout d'une œuvre artistique sur le bâti ou dans la parcelle. Ces projets ne nécessitent pas de demande de permis d'urbanisme. Le respect des éléments historiques constitue une plus-value s'il s'agit d'un bâtiment ancien.

Lauréat: réalisation d'une cuisine sur mesure dans un Hôtel particulier classé, Mont Saint-Martin 54 – 4000 Liège.

Auteurs de projet: VIA architecture, étude & patrimoine SRL – Bureau d'architecture, Tychon S.A. – Menuiserie, Mélanie Pesser – Marbrerie Pesser SA Yves Liégeois – Entreprise générale Maîtres d'ouvrage Elisabeth et Antoine Lejeune.